



Community-based Management and Conservation of Great Apes in SW Cameroun

Pays	Cameroun
Bénéficiaire	Environment and Rural Development Foundation (ERuDeF)
Montant total du projet	103 983 €
Montant de la subvention FFEM	40 000 € (38,5%)
Partenaires financiers	Fauna and Flora International (21 115 €), Tree for Future (14 330 €), African Conservation Fund (28 538 €)
Durée du projet	24 mois
Signature de la convention	28 juillet 2010

Contexte

L'ONG ERuDeF intervient au Sud-Ouest du Cameroun sur des questions de conservation des écosystèmes et de préservation d'espèces endémiques et menacées telles que les gorilles de Cross River et les chimpanzés.

Bien que, dans la région de Lebialem-Mone où se déroule le projet PPI, les forêts d'altitude de Lebialem, et plus globalement l'écosystème forestier ne bénéficient pas encore d'un statut officiel de protection, elles contiennent une biodiversité importante, notamment en matière faunistique. On y trouve ainsi deux espèces de primates menacées que sont le gorille de Cross River (Gravement menacé d'extinction selon la liste rouge de l'UICN avec seulement 350 individus estimés) et le chimpanzé du Nigéria-Cameroun (En danger) ainsi que plus de 355 espèces d'oiseaux dont 50 endémiques et 15 en danger.

Les différentes menaces pesant sur cet écosystème sont le braconnage, la destruction d'habitats, la conversion de forêts en terres agricoles et la fragmentation résultante des habitats.

Objectifs

L'objectif du projet est de conserver les espèces en danger de la région de Lebialem-Mone et d'y créer officiellement un sanctuaire communautaire de faune couvrant environ 15 000 ha. Le projet doit associer les populations locales dans le processus de conservation et à appuyer leur développement économique et social.

A long terme, le projet doit également permettre de relier cet écosystème à l'écosystème forestier de Takamanda-Mone afin de créer une série d'aires protégées interconnectées entre elles.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- Le classement officiel du Bechati-Lebialem Wildlife Sanctuary, en accord avec les 13 villages situés à la périphérie, et avec la mise en place du Conseil de gestion du sanctuaire, composé des représentants des populations et des administrations concernées ;
- Les inventaires et le suivi biologique des primates à l'intérieur de ce sanctuaire et sur deux autres sites où ceux-ci sont présents : Mak-Betchou Forest et de Nkingkwa Hill ;
- Les inventaires socio-économiques sur les villages périphériques du Mak-Betchou et Nkingkwa Hill ;



- Le développement d'activités génératrices de revenus, à travers la mise en place d'un système de crédits dénommé « Forêt protection Fund », pour soutenir notamment le petit élevage et l'apiculture ;
- Les formations dans les écoles et auprès des communautés locales.

A l'issue du projet, les résultats attendus sont une meilleure connaissance scientifique des spécificités des grands primates de la zone, une baisse significative des pressions exercées en termes de prélèvement des ressources naturelles et un arrêt total du braconnage des primates. Le renforcement des capacités des populations locales, nécessaire pour parvenir à une meilleure gestion de la forêt ainsi qu'une amélioration de leurs revenus est également un résultat attendu.

Enfin, le projet doit permettre la reconnaissance officielle du Sanctuaire par décret, ce qui permettra d'améliorer significativement sa protection effective.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Louis NKEMBI SINDEMO

louis.nkembi@erundef.org